



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 juillet 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juillet 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 juillet 2001

affectation du résultat 2000 : budget principal et budgets annexes

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU,
Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX, M. Rodolphe
CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Adjoints :

Mme Françoise HALAT

Conseillers :

Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Christabelle CHOLLET

DELIBERATION D2012702001

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juillet 2001

Finances Budget Comptabilité

affectation du résultat 2000 : budget principal et budgets annexes

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal vient d'arrêter le compte de gestion 2000 en adoptant le Compte Administratif concernant le Budget Principal et les Budgets Annexes.

Le résultat constaté au niveau de chacun de ces budgets n'est pas libre d'emploi car il doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement desdits budgets.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- se prononcer sur les propositions d'affectation telles qu'elles figurent ci-dessus et ci-après :

* au compte 1068 "*Excédents de fonctionnement capitalisés*" :

Budget principal : 42 000 000,00 F

Budget Pépinières d'entreprises : 170 809,89 F

Foire-Exposition : 980 953,55 F

* au compte 10688 "*réserves diverses*" :

Budget crématorium : 750 000,00 F

Budget Eau : 8 747 433,00 F

Budget camping : 56 000,00 F

Budget Pompes Funèbres : 30 000,00 F

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)